



COMMISSION DE RÉGIE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
Procès-verbal de la réunion qui a eu lieu
le mardi 14 novembre 2023, à 10 h 45,
Palais législatif, salle de comité 255

DÉCISIONS

1. Recrutement du greffier de l'Assemblée législative

Les membres de la Commission se penchent sur la nomination du greffier de l'Assemblée législative.

2. Nomination d'un commissaire chargé du traitement, des allocations et des prestations de pension des députés de l'Assemblée législative du Manitoba

Conformément au paragraphe 52.7(1) de la *Loi sur l'Assemblée législative* qui exige la nomination d'un commissaire chargé de déterminer le traitement, les allocations et les prestations de pension des députés dans les six mois suivant chacune des élections générales, les membres de la Commission ont convenu d'offrir le poste de commissaire à M. Michael Werier.

3. Dotation en personnel des bureaux de caucus et des députés indépendants

La Commission approuve la modification des formules de dotation en personnel et du budget de fonctionnement des bureaux de caucus et des députés indépendants par l'ajout d'un membre du personnel (classification AY4) pour chaque bureau de caucus et député élu sous la bannière d'un parti ainsi que la mise à jour du site Web de l'Assemblée législative du Manitoba pour refléter la décision de la Commission à l'égard du financement des bureaux de caucus et des députés indépendants.